



Fête de la musique AFR—17 juin 2023

Juillet 2023

## Edito du Maire

À mi-parcours d'un mandat, il est de coutume de faire un point d'étape et de rendre compte auprès de la population des engagements pris lors des dernières élections.

Ces trois années n'ont pas été un long fleuve tranquille, car personne ne pouvait imaginer être confronté à une telle situation sanitaire, mettant la France à l'arrêt.

L'expérience des « anciens élus » dans l'équipe et la détermination des nouveaux élus ont permis une dynamique de groupe et ainsi, collectivement, nous avons pu répondre aux nombreux projets sur lesquels l'équipe s'est engagée.

Il arrive que l'on rencontre des imprévus car certains projets sont complexes, longs à mettre en œuvre et pas toujours exempts de mauvaises surprises, surtout depuis les crises successives que nous traversons.

Les engagements pris en 2020 se concrétisent progressivement, comme le soutien renforcé aux associations pour leurs manifestations en centre village, la rénovation du Foyer grâce au groupe de travail conduit par notre programmiste (de nouvelles pistes sont en cours d'étude, nous reviendrons vers vous prochainement sur ce sujet), le déplacement de la médiathèque à moindre frais, l'entretien des fossés, la réfection du tapis de roulement rue du stade...

**Le bilan de mi-mandat n'est pas de l'autosatisfaction. Il doit permettre à chacun de mieux comprendre les avancées et les réalisations, et ce, sans augmentation de la pression fiscale communale.**

Quelques précisions en ce qui concerne l'entretien des fossés, car je pense que certains ont dû déjà réagir sur le paragraphe précédent, les fortes pluies que nous subissons régulièrement maintenant mettent à mal la gestion de l'eau pluviale. Un travail conséquent a été mené en 2022 sur notre réseau, un entretien était prévu en 2023 qui n'a pas pu se faire dans les temps. Nous externalisons ce travail au syndicat de voirie intercommunal qui a connu des difficultés de recrutement ce qui a impacté leur travail auprès des communes. Tout devrait rentrer dans l'ordre très vite de même que l'élagage/fauchage. Des compétences différentes s'appliquent sur notre commune suivant la classification des routes (départementale, départementale en agglomération, intercommunale, communale, rurale...), je remercie toutes les personnes qui spontanément entretiennent leurs accotements. N'hésitez pas à nous faire remonter tout dysfonctionnement présentant un risque sécuritaire, nous ferons le nécessaire dans la mesure du possible quel que soit le classement de voirie.

Nous sommes conscients qu'il restera toujours des choses à faire. Soyez assurés que la motivation de l'équipe reste pleine et entière. Les élus ont en commun la même passion : s'investir au service des Poussieuroises et des Poussieurois.

Bien sincèrement, bel été à vous !

Christelle GRANGEOT, Maire



## Bonne retraite Béatrice !



Ce mardi 20 juin, Christelle Grangeot, maire de la commune a convié les élus de 2005 à nos jours, les employés municipaux et les membres des commissions, pour le départ à la retraite de Béatrice Theys, secrétaire de Mairie. Ils étaient nombreux à avoir répondu présents.

Après les traditionnels discours de remerciement pour ces 18 années passées au service de notre collectivité, Béatrice s'est exprimée sur sa profession et la difficulté de recruter sur cette fiche de poste.

Un moment convivial apprécié de tous.

Bonne retraite Béatrice !

### Arrivée de Marielle Viviers

Notre collectivité a échappé à la règle de pénurie de secrétaire de mairie puisque cinq candidatures ont été sélectionnées sur les quinze reçues. Après une première série d'entretiens, deux candidatures ont été retenues et c'est Marielle Viviers qui a été recrutée. Elle a rejoint notre collectivité le 19 juin.

Bienvenue à Marielle dans ses nouvelles fonctions; nous lui souhaitons pleine réussite !



## Repas du CCAS



Premier repas avec nos Aînés depuis ces dernières années compliquées. En effet, le dernier repas organisé par le CCAS datait du 29 février 2020, juste avant le confinement... Et surprise ! Celui-ci avait été animé par « Pascal chante pour vous » de Bougé Chambalud, tout comme cette année.

Les tables étaient nappées aux couleurs du Printemps, jaune et vert et les fleurs de la Serre de M. Rousset ont également paré les tables. Le repas servi par les membres du CCAS a été concocté cette année par « Les délices de Julien » de Bougé Chambalud. Un repas de qualité et délicieux, qui a trouvé des convives enchantés par celui-ci.



Beaucoup de participants pour ce nouveau repas puisque qu'il y avait plus de 90 personnes présentes, autour d'une ambiance festive.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

## Conseil Municipal des Enfants (CME)

Les enfants du CME n'ont pas chômé au mois de mai en organisant deux manifestations qui leur tenaient vraiment à cœur !

Le premier temps fort :

**le projet Ecureuil.**

Cette matinée s'est tenue le jeudi 18 mai avec à la manœuvre pour les inscriptions, la distribution des équipements ou encore la gestion de la petite restauration, les élus du CME qui ont assuré !



Le temps n'était pas vraiment de la partie mais cela n'a pas entaché la motivation de la cinquantaine de participants. Petits et grands, équipés de gants, gilets et sacs poubelles ont collecté en équipe plus de 80 kg de déchets sur la commune. Convivialité et bonne humeur ont rythmé cette matinée ! Merci à tous les participants.

Le deuxième temps fort : **la LEGO party.** Cet après-midi de jeu multi-génération a réuni 10 équipes qui se sont affrontées en deux manches avec pour thématique les habitations et la science fiction.



Là encore, les adultes se sont autant pris au jeu que les enfants proposant ainsi des constructions toutes aussi spectaculaires les unes que les autres. Encore félicitations à tous les participants !

Les missions des 8 enfants du CME touchent à leur fin. En effet, leur mandat prendra fin début octobre ou de nouvelles élections seront organisées au sein de l'école primaire mais également auprès des élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de la commune.

## Les Loulous

Les Loulous, groupe de jeunes ados de la commune, ont organisé leur premier loto le samedi 29 avril 2023 au Foyer. Plus d'une centaine de personnes sont venues partager ce moment festif avec de très beaux lots à gagner. Une petite restauration, des rafraîchissements et une tombola ont agrémenté la soirée. Tout les participants sont partis ravis et ont salué la bonne organisation de cette manifestation.



## Cérémonie du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945, fin de la guerre, s'est déroulée au monument aux Morts ce 8 mai 2023, en présence des membres de la FNACA, des Conseillers municipaux, des enfants du CME et des habitants de la commune. Monsieur Durand, Président de la FNACA, a été le maître de cérémonie pour cette commémoration. Madame le Maire, Christelle Grangeot a déposé une gerbe au pied du monument, avec Romain Nicoud et Clara Martinez, membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) avant de prononcer son discours.



L'Harmonie Hit machine était également présente pour cette commémoration. A la fin de la cérémonie, Mme le Maire a invité les personnes présentes à partager le verre de l'amitié à la mairie.

## Action contre la faim à l'école

Le 6 avril dernier, les enfants de l'école ont participé à la course contre la faim qui s'est déroulée au stade, au profit de l'association **Action contre la faim**. Après une séance sur les problèmes de malnutrition dans le monde, les élèves ont donné de leur temps et de leur énergie lors de cette course afin de venir en aide aux populations victimes de ce fléau.



Cet événement a été une réussite grâce à la mobilisation de toutes et tous, élèves, équipe

pédagogique et bien sûr les familles d'élèves. L'équipe enseignante a souligné que ce projet serait impossible sans l'aide des familles qui ont soutenu par leurs dons, les efforts des enfants et les encouragent à être solidaires.

La course et l'opération "**Bol de Riz**" organisées par l'association de la cantine ont permis de récolter la somme de 2 010,50€. Merci aux enfants et aux familles pour leurs efforts et leur générosité !



## Concours de la citoyenneté



Deux écoles primées au concours de la citoyenneté. Cette année, cinq classes des écoles primaires de Bellegarde-Poussieu, Monsteroux-Milieu et Saint-Barthélemy ont participé au concours de la citoyenneté mis en place par la Délégation départementale de l'Éducation nationale (DDEN) et l'Office central de la coopération à l'école. Le thème était : "**L'eau, un trésor à préserver et à partager**". La classe de CP de Saint-Barthélemy a reçu le 2<sup>ème</sup>

prix du cycle 2 et la classe de CE1/CE2 de Bellegarde-Poussieu a décroché le 5<sup>ème</sup> prix du même cycle. Les écoliers se sont rendus, ce vendredi 16 juin, au musée de l'Eau à Pont-en-Royans, pour découvrir l'exposition de leurs œuvres et de leurs camarades isérois. La section Beaurepairoise des DDEN a apporté son soutien logistique et financier à ce projet.



# Bus France service – Gratuit et ouvert à tous

Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives ?

Le Bus France Service assure une permanence à Beaurepaire Rue de la Guillotière les mercredis de 9h à 12h et de 13h à 16h

France service vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil : Informations et orientations  
Accompagnement dans vos démarches administratives  
Accès aux outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

Les services :

- Etat civil : *papiers d'identité, acte de naissance, acte de décès...*
- Formation, Emploi, Retraite : *accompagnement à la recherche d'emploi et autres formalités, préparer votre retraite, s'informer sur la formation*
- Justice : *accompagnement à la gestion d'un litige, conflit ou d'une infraction*
- Budget : *déclaration de revenus, accompagnement à la gestion de difficultés financières ou litige de consommation*
- Logement, mobilité, courrier : *demande d'allocation logement, changement de situation*
- Prévention santé : *remboursement de soins médicaux, situation de handicap, accès aux droits.*



Un service co-financé par la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône et les communes.

## Mise en garde de la Poste

Sur l'établissement de Vienne, 7 facteurs se sont fait mordre depuis janvier 2023. Les chiens méchants ne sont pas les seuls qui peuvent mordre le facteur ; comme le montrent les accidents déplorés chaque année, tous les chiens « mêmes gentils », représentent un danger lors de la distribution du courrier.

Afin d'éviter toute possibilité de contact entre un facteur et un chien, il serait souhaitable de respecter les mesures suivantes :

- 1 – Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures
- 2—Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette soient accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien
- 3 – Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez d'abord votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir
- 4 – Si vous sortez de votre propriété à la rencontre de votre facteur, enfermez votre chien pour qu'il ne vous suive pas

Si toutes ces dispositions sont mises en place, cela permettra d'éviter les accidents dus aux morsures de chiens dont certaines peuvent se révéler graves et qui, dans tous les cas, ont un véritable impact psychologique sur les facteurs.

La poste met tout en œuvre pour préserver la sécurité des facteurs et assurer une qualité de service irréprochable envers tous ses clients.



Céline, factrice en Auvergne-Rhône-Alpes, mordue par un chien lors de sa tournée. 73 ans et 20 ans de métier.

**Mon facteur est précieux, je le protège**

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 108 facteurs agressés et mordus par un chien en 2022



## Espace numérique à l'agence postale



Nous vous rappelons qu'un espace numérique est disponible dans le bureau de la Poste afin de réaliser vos démarches administratives en ligne.

Une tablette est à votre disposition. Elle regroupe 8 partenaires : CAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, DGFIP.

N'hésitez pas à venir effectuer vos démarches au sein de l'agence postale.

**Congés annuels :**

- Du mardi 11 au samedi 15 juillet
- Du mardi 8 au samedi 19 août

## Nouveau centre de soins



Un centre de soins a ouvert au Péage-de-Roussillon en plein centre-ville. Il est situé 8, rue de la Gare au Péage de Roussillon.

**Ce centre de soins non programmés fonctionnera sans RDV et dans un premier temps les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 22h.** Une borne installée à l'accueil vous permettra de prendre un ticket et vous donnera le temps d'attente estimé.

Après cette phase expérimentale de quelques mois, l'activité pourra évoluer et le centre de soins sera ouvert 7 jours/7, toujours sur cette même amplitude horaire.

Ce projet constitue un avancement majeur dans la qualité des soins apportée à la population du territoire grâce aux nouveaux médecins qui accueilleront toutes les populations.

## Téléconsultation pharmacies de Jarcieu et de Beaurepaire



Votre médecin traitant n'est pas disponible ? Besoin d'une consultation en urgence pour des problèmes digestifs, une otite douloureuse ou pour renouveler un traitement ? Les pharmacies Avenir Pharma située Place Yves Pagneux à Beaurepaire et à Jarcieu disposent d'un service gratuit de consultation à distance avec un médecin généraliste.

- En moins de 10 min, connectez-vous à distance à un médecin généraliste depuis la pharmacie.
- Possible dès 3 ans.

Imprimez directement votre ordonnance à la pharmacie et repartez avec votre traitement.

N'hésitez pas à sollicitez ces deux pharmacies si vous avez des questions sur ce service.

## Intervenant social en gendarmerie

Vous avez été victime d'une agression ? Vous avez besoin d'accompagnement dans le cadre des démarches particulières liées à cet événement ? Des permanences "Intervenant social en gendarmerie" sont organisées dans les gendarmeries proche de la commune.

Les missions des intervenants sociaux : l'accueil et l'écoute active des victimes, l'évaluation de besoins sociaux, l'orientation et l'accompagnement.

- **Gendarmerie de Beaurepaire** - chemin des Sauzays  
Mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

- **Gendarmerie de Roussillon** - 19 rue Fernand Léger  
Lundis et mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h

- **Gendarmerie de Saint-Clair-du-Rhône** - 74 rue Charles Péguy  
Mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Plus d'infos auprès de France Victimes 38 APRESS : 04-74-53-58-13.



## Prolifération du moustique tigre

Pour lutter contre sa reproduction, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos par des gestes simples ! Les produits anti-moustiques (insecticides, répulsifs) ne suffisent pas, ils ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Le moustique tigre est fortement lié à l'homme et il vit à son contact parce qu'il y trouve :

- de la nourriture pour ses œufs, en nous piquant,
- des endroits pour pondre dans des contenants où l'eau peut s'accumuler,
- des lieux de repos à l'ombre de la végétation.

**Détruire les lieux de ponte et éviter sa prolifération :**

Les femelles moustiques tigrées pondent sur les rebords secs de petits récipients. C'est lorsque la lame d'eau atteint les œufs qu'ils peuvent éclore et se développer. Sans eau, pas d'éclosion, pas de nouvelle génération de moustique !

- **Supprimer ou vider au moins une fois par semaine les gîtes larvaires potentiels**, c'est-à-dire supprimer ou vider tous les contenants où l'eau peut s'accumuler que ce soit dans les jardins, sur les terrasses et les balcons et alentours.

- **Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine**, si possible supprimer les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.

- **Couvrir les bidons, citernes ou bassins de récupération d'eau de pluie** pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.

- **Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau** (eau de javel, galet de chlore, etc.).

- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie** pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières, regards (combler le décanteur jusqu'au niveau de l'évacuation) ou caniveaux ; s'assurer qu'ils sont réalisés avec une pente suffisante et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.

- **Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau** : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols, piscines gonflables non utilisées...

- **Entretenir les espaces extérieurs**, évacuer les petits débris, les encombrants, les déchets verts.

- **Limiter les lieux de repos des moustiques adultes**

- **Débroussailler, tailler les herbes hautes et les haies**, élaguer les arbres.

- **Ramasser les fruits tombés** et les débris végétaux.

- **Réduire les sources d'humidité** (limiter l'arrosage).

- **Entretenir votre jardin.**

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Tous les acteurs (particuliers, collectivités, professionnels) doivent participer à la lutte contre la prolifération de ce nuisible.

Il revient à chacun d'agir, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants.

## Inclivités liées au bruit

Les beaux jours arrivent et les envies de bricolage aussi !

L'arrêté préfectoral n°97-5126- article 9 précise : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

**Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés : uniquement de 10h à 12h.**

Si la tonte de pelouse est réalisée en dehors des créneaux horaires légaux ou prévus par l'arrêté municipal ou préfectoral, un voisin peut appeler la gendarmerie. Le contrevenant peut se voir alors infliger une amende forfaitaire.

Le montant de l'amende en cas de non-respect s'élève :

- 68€ si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement  
ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction),

- 180 € au-delà de ce délai de 45 jours.



Les activités de la MJC sont toujours aussi soutenues ce printemps 2023.  
Randos du lundi, gym mardi matin et vendredi matin, yoga jeudi soir sont les principales activités pérennes.

- Une visite guidée de Vienne, le jeudi de l'Ascension (18 Mai) a rassemblé 38 personnes autour de deux guides. Une visite guidée de 2h30 le matin suivie d'un repas au restaurant " Une fille en cuisine" sur la place Saint-Pierre; l'après-midi, visite de la ville en City Tram et montée à Pipet.



- Week-end rando en gîte : les 2,3 et 4 juin 2023 dans le Vercors (Bouvante).  
Malgré un temps orageux en fin de journées, tous les participants ont apprécié les agréables randonnées proposées par Didier et Michel. Les soirées ont toujours été aussi festives !  
Rendez-vous est donné l'an prochain à la même période dans une autre région.

**Puy du Fou** : Vendredi 30 Juin, samedi 1er et dimanche 2 Juillet. Départ en car, vendredi matin à 6h30 et retour dans la nuit de dimanche à lundi.

- Food Truck (soirée) : Samedi 8 Juillet 2023 sur la place du village

Les stands suivants seront présents :

- Asiatique Casa del Nems
- Les semi-croustillants (hamburgers)
- Pizza Casa
- Pâtisserie Viviane Champlong

Buvette tenue par la MJC ; chapiteaux, tables  
Ambiance festive ; venez nombreux !



- Assemblée Générale MJC Vendredi 25 Août 2023 à 18h30 à la SAR, suivie d'un apéritif dinatoire.

Vous avez aimé : la journée des 50 ans, le bal des années 80, le boudin du dimanche matin, les randos du lundi, la gym du mardi et du vendredi et toutes les autres manifestations et sorties ? pour que cela perdure, pour la convivialité dans notre village, nous avons besoin de vous; venez nous rejoindre à la MJC !

Dans le cadre du renouvellement de son bureau, la MJC souhaiterait que de nouveaux membres, plus jeunes, s'intègrent au groupe existant pour apporter une nouvelle dynamique et de nouvelles idées.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations, plus complètes, sur le site de la MJC :  
<https://sites.google.com/site/mjcinformatiquebp/>

## Club hippique de Taravas

Le club hippique de Taravas termine sa saison sur les chapeaux de roue ! Il a organisé en juin deux grands événements : la finale du Challenge Nord Isère en CSO accueillant de nombreux clubs de la région et la Fête du club, clôturant ainsi la belle saison et ouvrant également ses portes aux visiteurs.

Sur le Challenge Nord Isère qui récompensait les meilleurs cavaliers du circuit, organisé par le Comité Départemental Nord Isère, le club classait Yalim Santas Kardasz en deuxième position et Zoé Sarrant en troisième sur l'épreuve Club 2. En club 3, c'est Aminata Faye qui se classe 3<sup>ème</sup>, Lucie Doljansky en poney 3 se classe 3<sup>ème</sup>.

Cet été, le club participe au championnat de France Club à Lamotte Beuvron. il y sera sur la semaine poneys et la semaine chevaux. De nombreux stages au club seront également proposés ainsi que deux randonnées dans la forêt de Chambaran. N'hésitez pas à vous rapprocher du club pour avoir plus de renseignements !



## Ensemble pour notre Eglise

L'association Ensemble pour notre église a souhaité, après la pandémie de covid, reprendre le rythme d'organiser deux concerts par an. Le premier de cette année a eu lieu le 22 avril.

C'est un cœur d'hommes venu de Romans et les environs qui nous a une nouvelle fois enchanté par la qualité de sa prestation dans l'église de Bellegarde-Poussieu.

Les quelques spectateurs présents et les organisateurs ont regretté de ne pas être plus nombreux pour apprécier et partager cette soirée, de même pour les choristes qui se donnent malgré tout au maximum.

Du côté de l'association faut-il poursuivre l'investissement pour organiser de nouveaux concerts ?

Souvenons nous tout de même que ce fut une excellente soirée, de grande qualité, avec découverte de chants de toutes cultures et de tous temps.



## Missionnaires de la Salette



Samedi 20 mai, une cinquantaine de personnes, Missionnaires de la Salette, Soeurs de la Salette, Laïcs Salettins et autres amis, ainsi que des paroissiens de Bellegarde Poussieu ont été accueillis à la salle animations rurales par "Les Amis de la Salette" pour une merveilleuse et agréable journée conviviale et fraternelle.

À pied pour la plus part, en faisant un petit détour par la table d'orientation,



ils se sont rendus à la chapelle de la Salette, toujours décorée et illuminée pour l'occasion.

Après la messe célébrée par le Père Samy à la chapelle, ils se sont retrouvés à la salle communale pour un repas partagé, agrémenté par les chants et danses des Soeurs de la Salette.

Le CEA de Bellegarde Poussieu s'est mobilisé pour accompagner le groupe des conscrits à l'organisation de la vogue et de l'animation de notre beau village. Pour cela, une division a été créée au niveau du bureau du CEA pour constituer une équipe proche des jeunes du village. La 1<sup>ère</sup> mission du CEA, a été la rédaction d'un petit règlement afin de rappeler à tous quelques règles et le but de cette organisation.

Les jeunes nés en 2004, 2005 et 2006 ont été conviés à la réunion de lancement de l'année qui s'est déroulée le 17 mars 2023. Le groupe est composé de 14 personnes, 5 filles et 9 garçons.



*Présents sur la photo :*

Desormais Morgane, Pertuzon Thea, Giraud Justine, Sarrant Zoe, Coche Adrien, Jury Nathan, Salvat Steven, Jolivet Valentin, Buisson Maxime et Bracoud Alexis.

*Absents :* Vivier Lisa Rose, Bonnetain Maxime, Caillet Valentin, Vivier Corentin.

### Activités réalisées :

#### Avril 2023 : Tombola de pâques

Le 1<sup>er</sup> et le 08 avril 2023, les conscrits ont organisé une vente pour la tombola de pâques. Ces ventes se sont déroulées au niveau de la place du village lors du marché du samedi matin. Le tirage a été effectué le 08 avril 2023 par plusieurs mains innocentes Florent Alphan, Pierre et Marie Coche.

Les gagnants du tirage :

1<sup>er</sup> lot : M<sup>me</sup> Giraud Sylvie (œuf géant de 48 cm)

2<sup>ème</sup> lot : M<sup>me</sup> Biga Eliane (une sculpture en chocolat)

3<sup>ème</sup> lot : M<sup>lle</sup> Fredout Cloé (une sculpture en chocolat)

Nous remercions, Laurence et Daniel de la pâtisserie Poncin, ainsi que les responsables de la société PPLI, installée à Beaurepaire.



#### Muquets

Distribution de muguet le 29 avril le samedi matin sur le marché et tournée dans le village le weekend du 1<sup>er</sup> mai (participation libre). Tournée accompagnée de Mr Jérôme Desormais, merci au soutien de l'ETS Blondon pour le prêt du camion et au formidable accueil des habitants de notre commune.



#### 10/06 : Rencontre Inter Conscrits

Une rencontre inter village des conscrits a été organisée conjointement par l'ensemble des groupes de conscrits et s'est déroulée à la salle des fêtes de la Chapelle de Surieux.

Une délégation de notre village s'est confrontée dans des épreuves sportives face à des membres de la Chapelle de Surieu, de Monsteveroux, de Monsteroux, de Moissieu sur Dolon.

Cette rencontre s'est terminée par une victoire de Moissieu sur Dolon dans une superbe ambiance.



## Les animations à venir :

Juillet

**1<sup>er</sup> juillet : Concours de pétanque au Boulodrome communal limité à 75 équipes :**  
10€ la doublette  
Buvette et restauration sur place

Septembre : Place à la vogue les 8,9 et 10 septembre

La tournée des Brioches se déroulera sur deux week-ends afin de pouvoir satisfaire l'ensemble des foyers du village et permettre au groupe des conscrits de profiter plus sereinement des activités qui animeront le village les 8, 9 et 10 septembre 2023.

**1<sup>er</sup> weekend de septembre 2023 :** Tournée des brioches



**Vendredi 8 septembre à partir de 17h30 :**

- A partir de 17h30 : Tournée des Brioches
- A partir de 18h30 : buvette, point de restauration, animation musicale organisée par l'association « CAV—Comité des anciens vogueurs » Retransmission sur écran géant du match de la coupe du monde de rugby France—Nouvelle-Zélande.
- Fête Foraine

**Samedi 9 septembre :**

- Tournée des brioches
- A partir de 13h : Concours de pétanque au Boulodrome communal
- Fête Foraine
- Présence de Giuseppe
- A partir de 22h : bal au Foyer animé par PALLADIUM EVENT

**Dimanche 10 septembre 2023 :**

- Tournée des brioches le matin, si la tournée n'est pas terminée
- A partir de 12h : repas
- Menu : Poulet aux écrevisses – Tarte aux pommes / Tarif : 15 euros
- Réservation obligatoire : Attention, places limitées !
- 06 22 57 70 16 / 06 28 02 37 11 / 06 70 79 37 56 / 06 30 53 32 44
- Fête Foraine



## Expo photos sur les archives de l'école

Après la découverte de documents et objets à l'étage de l'école, un petit groupe de bénévoles a décidé de les trier afin de les mettre en valeurs lors d'une exposition. Vous pourrez y découvrir ou re-découvrir des anciens cahiers d'élèves, des exposés, des photos...le dimanche 15 octobre au Foyer.

Afin d'étoffer cette exposition, nous recherchons d'anciennes photos de classe et divers objets de l'école d'autrefois (plumier, bureau, anciens jeux de récréation....). Si vous pensez avoir des documents anciens sur l'école de Bellegarde-Poussieu ou des objets sur l'école d'autrefois susceptibles de nous intéresser, n'hésitez pas à nous contacter.  
Contact : 06-17-28-56-82



## Bellegarde-Poussieu pétanque

Le club de Bellegarde-Poussieu pétanque a organisé le samedi 3 juin un concours de pétanque réservé aux personnes licenciées de la Fédération Française de Pétanque et jeu provençal.

Pour cet événement, nous avons accueilli 28 triplètes sur notre terrain de pétanque, le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Très belle soirée pour le deuxième challenge de la municipalité qui a eu lieu le 23 juin dernier, avec une participation de 38 doublettes et une remise du challenge par madame le maire, Christelle Grangeot.



## Happy Line

L'association Happy Line Dance propose des cours de danse country (trois niveaux) et de new line (niveau avancé) pendant l'année scolaire. Venez découvrir ou redécouvrir cette discipline à la rentrée de septembre ! Des cours d'essai gratuits vous seront ouverts les 17 et 18 septembre et les 24 et 25 septembre 2023.

Voici nos horaires, à la Salle d'Animation Rurale (SAR) :

- Mercredi soir :

18h - 19h (niveau 1, débutants)  
19h - 20h (niveau 2)

- Mardi soir :

18h30 - 20h (niveau 3)  
20h - 21h30 : New line (niveau 3-4)

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre par

téléphone au 06-13-31-92-69 (Mme Vallet) ou par mail à l'adresse [happy.line.dance.38@gmail.com](mailto:happy.line.dance.38@gmail.com).



## Challenge Jury - FC Collines

Pour cette nouvelle édition du traditionnel tournoi qui s'est déroulé le samedi 3 juin au stade de Bellegarde-Poussieu, nous avons pu compter 14 équipes participantes. Ce fut une très belle journée, conviviale et ensoleillée.

Les vainqueurs ont été :

1<sup>er</sup> : Équipe Hachraf

2<sup>ème</sup> : FC Dylan

3<sup>ème</sup> : Les Blanconeros



Nous remercions tous les participants à cette journée ainsi que Madame Odette Jury pour sa présence lors de la remise des prix. Nous remercions également les établissements SEGUI pour les lots offerts et vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

## AFR



Samedi 17 juin, l'AFR a célébré la fête de la musique sur la place du Foyer.

Deux groupes ont animé la soirée, « Road Cactus », groupe de musique rock, et « Anagram », trio féminin qui a interprété des chansons françaises.

C'est Fabien Michel, notre animateur local, bien connu qui a conduit avec brio cette soirée.

Tout a pu être rondement mené et organisé grâce à l'aide de généreux sponsors et d'habitants du village qui ont donné mains fortes aux membres de l'association.

Le stand de la buvette et de la restauration a régalé les visiteurs venus nombreux profiter du spectacle et de la douceur du soir.



Les futures animations organisées par l'AFR sont prévues :

- Le 17 octobre, matinée andouillettes sur la place du foyer.

- Le 17 décembre, marché de Noël.



Nous avons clôturé le 12 mai le **prix « Nord Isère »**. En effet, les élèves de l'école ont participé à ce grand prix des jeunes lecteurs. Ils étaient tous très fiers d'avoir pu participer à ce prix. Chaque classe a voté pour une sélection de livre pour leurs niveaux. En maternelle et au CP, le grand vainqueur a été **« Dans la forêt sombre et profonde »** de Delphine Bournay. La classe des CE1 et CE2 a voté pour **« La perle »** de Anne-Margot Ramsstein et Matthias Aréqui et la classe des CM1 et CM2 a voté pour **« L'échange scolaire »** de L. Karol.



Le prix « Nord Isère » étant fini place au prix **« Gouttes de sang d'encre »**. Comme chaque année, la médiathèque participe à ce prix, s'adressant au public adulte, fan de policier. Les participants ont jusqu'à fin novembre pour lire la sélection des 5 polars et voter pour son coup de cœur. Voici la sélection de cette année : **« Les larmes du Reich »** de François Médéline, **« Le dernier jour »** d'Arthur Rogé, **« Kilimandjaro »** de Guillaume Ramezi, **« Sur un arbre perché »** de Gérard Saryan et enfin **« La chanson blanche »** de Grégoire Godinaud. L'inscription au prix est ouverte, alors venez nombreux ! Comme chaque année, le prix sera décerné pendant une journée autour de la littérature policière fin novembre à Vienne.

**A LA SORTIE DE L'ÉCOLE, JOUEZ EN FAMILLE ET DÉCOUVREZ LA LUDOTHÈQUE !**



Après la lecture, place aux jeux en famille ! En partenariat avec la ludothèque du CIB, la médiathèque organise des après-midis jeux pour les enfants et pour les adultes. Cette ludothèque itinérante se tient dans la salle de motricité de l'école et est ouverte à tous à partir de 16h. La dernière session s'est tenue le 20 juin et le prochain passage est prévu pour le 7 novembre.

Attention la médiathèque ferme ses portes pour la saison estivale ! Fermeture du lundi 7 août au mardi 22 août. Pour plus d'informations, rendez-vous à la médiathèque pendant les horaires d'ouverture ou posez vos questions par mail/téléphone :

[mediatheque.bellegarde-poussieu@reseau-ecume.fr](mailto:mediatheque.bellegarde-poussieu@reseau-ecume.fr) ou 04 81 92 24 59

## Le Sou des écoles



Le sou des écoles a organisé la traditionnelle **Kermesse**. Les enfants ont montré leur spectacle puis ils ont joué aux différents jeux sur la place du village. La pluie ne s'est pas invitée, les enfants ont ainsi pu profiter des pistolets à eau et autres cadeaux et la fête s'est terminée autour d'un bon repas. Nous remercions les nombreux parents et jeunes qui nous ont aidé et nous espérons voir la place aussi vivante l'année prochaine !



Le Sou a œuvré tout au long de l'année afin de financer le plus de sorties possible ! Ainsi, les enfants ont pu aller à la piscine, visiter deux fermes différentes, visiter les grottes de Thaïs, le musée de l'eau, faire du bateau à aubes, grimper tout en haut d'un grand mur d'escalade itinérant...

et pleins d'autres projets encore. Nous sommes surmotivés pour l'année prochaine et nous vous attendons nombreux à notre assemblée générale du 12 septembre.

## Bellegarde en Fête

Bilan mitigé pour ce vide grenier 2023 organisé par l'association "Bellegarde en fête". Pour redynamiser le vide grenier, les organisateurs avaient décidé cette année de le déplacer au centre du village autour de la place du Foyer.

Avec une météo agréable, sans les orages annoncés, un nombre important de visiteurs ont pu déambuler parmi les stands d'une trentaine d'exposants.

Par rapport aux années précédentes, à noter une baisse légère du nombre de repas servis à midi sous les chapiteaux montés pour l'occasion mais avec une restauration globalement appréciée de tous.

Pour clôturer la journée, les organisateurs se sont retrouvés en soirée autour d'un casse-croûte dans la bonne humeur et la convivialité.

Tous les membres de l'association devraient se retrouver à Bellegarde le 9 septembre autour d'un repas champêtre.



## O fil du temps



Au cours de l'Assemblée Générale du 19 janvier la totalité du bureau en place annonçait sa démission et envisageait alors une Assemblée Générale extraordinaire dans les 6 mois.

Le 11 mai, l'assemblée extraordinaire a eu lieu et si le bureau était toujours démissionnaire, tous les anciens membres ont souhaité continuer à soutenir et faire fonctionner le club qui réunit un jeudi sur deux une bonne partie des adhérents.

Deux candidates se sont joints à l'équipe et ont reçu l'encouragement de tous les adhérents.

S'est suivi l'élection du bureau, la présidence a été confiée à Christiane Bouguer, Michel Rousset prend la place de vice-président, Pierre Granier conserve son poste de trésorier avec Marie-Hélène Plantier, adjointe, Daniel Bonnard avec Monique Giraud adjointe pour le secrétariat. Souhaitons que ce nouveau bureau poursuive le travail qui a été réalisé depuis la reprise du club en 2018 et réussisse à proposer de nouvelles activités.



## Comité d'Entente et d'Animation (CEA)

### Rappel :

Le CEA met à disposition location de vaisselle (assiettes, fourchettes, verres, cuillères etc..., gros matériel, barnums, sono) pour les associations et particuliers du village.

### Tarif petit matériel :

15€ pour les Associations  
20€ pour les Particuliers pour 50 couverts

Le CEA a fait l'achat de 2 barnums 8M/4M. Tarif de location 60€ (associations, particuliers)

Lors de la location, un chèque de caution de 1 000 euros sera demandé, un contrat de location sera signé entre le CEA et le locataire, ceci s'adresse aux associations et aux particuliers.



Sono : 20€ de location (particuliers, associations)

### Pour toutes locations :

Chantal FREDOUT : 06-88-85-52-48

André GENEVE : 06-18-91-14-96

## Réunion des associations



Mercredi 28 juin, la réunion annuelle avec les présidents des associations de notre commune s'est déroulée au Foyer.

Beaucoup d'associations ont répondu présentes à cette invitation.

Le planning 2023/2024 a été mis en place pour le bon déroulement des animations et matinées à venir sur notre commune, qui nous promettent de beaux moments de convivialité !

Nous avons terminé cette réunion de travail par le pot de l'amitié.

## Horaires de la mairie et de l'agence postale

### La Mairie est ouverte au public :

- Lundi : de 08h30 à 11h00
- Mercredi : de 14h30 à 17h00
- Vendredi : de 15h00 à 19h00

Exceptionnellement durant la période estivale, l'accueil de la mairie sera fermé :

- Le mercredi 12 juillet / Le mercredi 9 août / Le Lundi 14 août / Le mercredi 16 août / Le vendredi 18 août

04-74-84-84-11

Adresse mail Accueil mairie : [mairie.bellegarde-poussieu@entre-bievreethone.fr](mailto:mairie.bellegarde-poussieu@entre-bievreethone.fr)

**Nouvelle adresse mail Secrétariat mairie : [sg.bellegarde-poussieu@entre-bievreethone.fr](mailto:sg.bellegarde-poussieu@entre-bievreethone.fr)**

### L'agence postale est ouverte :

- du mardi au samedi inclus : de 8h30 à 11h

Fermeture estivale : du mardi 11 au samedi 15 juillet et du mardi 8 au samedi 19 août 2023